

Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW, code 69
+ Hebdomadaires régionaux du Centre du Québec

Entente de partenariat régional en tourisme

Le ministre Blanchet confirme des investissements de 1 395 000 \$ pour les trois prochaines années au Centre-du-Québec

Drummondville, le 5 mars 2013 – Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, M. Yves-François Blanchet, au nom du ministre délégué au Tourisme, M. Pascal Bérubé, et le président du Comité de gestion de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région du Centre-du-Québec, M. Yves Zahra, sont fiers de confirmer le renouvellement de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région, pour trois ans. Cette entente permettra de poursuivre la bonification de l'offre touristique en soutenant financièrement des projets structurants qui tiennent compte des priorités régionales et du caractère distinctif de la région du Centre-du-Québec.

Selon les termes de l'entente, Tourisme Québec et l'ATR du Centre-du-Québec consacreront chacun une somme de 615 000 \$ jusqu'en 2015. Pour sa part, la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec s'est engagée à verser 90 000 \$ alors que l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec (ARDECQ) y investira 75 000 \$.

« La première entente (2009-2012) a contribué à la concrétisation de 53 projets touristiques grâce à un financement de 1,5 M\$ pour des investissements totaux de près de 9,5 M\$. Dans une région aussi dynamique avec un taux d'activité entrepreneuriale parmi les plus élevés au Québec, la reconduction de cette entente constitue une excellente nouvelle pour les promoteurs et le développement touristique de l'industrie de la région », a déclaré le ministre Bérubé.

« Ce type d'entente, en rassemblant des partenaires enracinés dans le milieu, dans le concret et le quotidien, permet de moduler les orientations et les choix sur la personnalité de la région. Positionnement géographique, tourisme de proximité, défi de prolongation des séjours, identification de produits d'appel forts... La réflexion des acteurs touristiques du Centre-du-Québec sera celle d'une région qui attire de plus en plus de touristes et de familles, et dont le dynamisme convie souvent même à s'y établir », a indiqué le ministre Blanchet.

« Considérant l'impact positif du présent partenariat, nous sommes enchantés de l'annonce de son renouvellement. Une entente comme celle-ci est un levier important pour le développement de notre industrie. À ce sujet, j'invite tous les promoteurs centricois à déposer des projets dès maintenant puisque nous les accueillons de façon continue. Il est d'une importance capitale d'innover et de se démarquer par l'originalité des projets afin que le Centre-du-Québec continue de se distinguer par son identité propre », a indiqué le président du Comité de gestion de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région du Centre-du-Québec, M. Yves Zahra.

La CRÉ du Centre-du-Québec appuie avec enthousiasme le renouvellement de l'entente. « Cette entente permet à plusieurs Centricois et Centricoises de faire valoir leur savoir-faire, leur talent et leur innovation, augmentant ainsi l'offre touristique au Centre-du-Québec », a souligné le vice-président aux affaires municipales de la CRÉ Centre-du-Québec, M. Lionel Fréchette.

Pour le président de l'ARDECQ, Martin Dupont, la contribution financière au renouvellement de cette entente, via ses organisations membres, jouera un rôle important dans le milieu touristique centricois. « En finançant des projets d'immobilisation, nous améliorons l'expérience des visiteurs et inévitablement l'achalandage des attractions concernées. L'ARDECQ est donc satisfaite de voir l'entente renouvelée, notamment par la contribution des autres partenaires ».

Bilan de l'entente 2009-2012

Aux termes de l'entente 2009-2012, soulignons que celle-ci a contribué à la réalisation de 53 projets touristiques pour des investissements totaux de près de 9,5 M\$ grâce à un financement de 1,5 M\$. Au nombre de ces projets, mentionnons que les six derniers acceptés se partagent une somme de 153 509 \$. Cette aide financière se répartit comme suit :

- Station du Mont Gleason : 35 000 \$ pour l'aménagement d'un parc de glissades;
- Club de golf de Victoriaville : 35 000 \$ pour l'agrandissement du bâtiment principal et de la terrasse ;
- Complexe Sacré-Cœur de Victoriaville : 35 000 \$ pour l'aménagement de salles de réunion pour le tourisme d'affaires;
- Parc linéaire des Bois-Francis : 35 000 \$ pour la construction d'un lieu d'observation ornithologique (promenade des oiseaux) et de détente ;
- Musée populaire de la photographie : 10 000 \$ pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'expansion et la relocalisation du musée;
- Gîte Au lit de l'Ange : 3 509 \$ pour le développement d'un volet agrotouristique.

Rappelons que les partenaires signataires de l'entente (2009-2012) étaient Tourisme Québec, Tourisme Centre-du-Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la CRÉ du Centre-du-Québec, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de la Culture et des Communications, l'ARDECQ, le Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec, la Corporation de développement agroalimentaire-forêt Centre-du-Québec et l'Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec.

– 30 –

Sources :

Valérie Noël-Létourneau
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué au Tourisme
418 528-8063

Catherine Salvail
Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
418 930-3343

Renseignements :

Isabelle Hallé
Responsable des communications
Tourisme Centre-du-Québec
ihalle@tourismecentreduquebec.com
819 364-7177, poste 302